

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE HEBERGEMENT WEB (HEB)

Contrat n° _

1. OBJET	3
2. DEFINITIONS	3
3. DESCRIPTION DU SERVICE	4
3.1. Hébergement Web Linux.....	5
3.1.1. Caractéristiques Générales.....	5
3.1.2. Plans d’Hébergement Linux.....	5
3.2. Hébergement Web Windows.....	6
3.2.1. Caractéristiques Générales.....	6
3.2.2. Plans d’Hébergement Windows.....	7
3.3. Interface Plesk	8
4. LIVRAISON	8
5. LOCALISATION	8
6. CONDITIONS D’UTILISATION DES SERVICES	8
6.1. Prérequis	8
6.1.1. Utilisation conforme aux caractéristiques du Service	8
6.1.2. Utilisation des ressources mutualisées.....	8
6.1.3. Sauvegarde.....	9
6.2. Respect des lois, réglementations et règles déontologiques – Activités interdites	9
6.2.1. Contenus interdits	9
6.2.2. Droits des tiers.....	9
6.2.3. Déclarations du Client	10
6.2.4. Qualité d'hébergeur	10

6.2.5. Conservation des logs	10
6.2.6. Sanctions	10
7. UTILISATION DE SCRIPTS	10
7.1. Conditions d'utilisation.....	10
7.2. Caractère raisonnable	11
7.3. Sanctions.....	11
8. ENGAGEMENTS DE NIVEAUX DE SERVICE (SLA)	11
9. RESPONSABILITES	13

1. Objet

Les présentes conditions particulières (ci-après les « **Conditions Particulières** ») ont pour objet de définir les conditions selon lesquelles Ikoula, dans le cadre d'une obligation de moyens, fournit à son Client une prestation d'hébergement de son environnement web (le « **Service** »). Afin de réaliser cette prestation à un coût compétitif, cette offre correspond à un hébergement mutualisé et non pas à une offre d'hébergement sur serveur privé.

2. Définitions

- **Adresse(s) IP** : Identifiant d'un service ou d'un utilisateur attaché à un réseau IP public connecté à l'internet public, permettant d'atteindre le service ou l'utilisateur.
- **Certificat SSL (également appelé un « Certificat » ou « Certificat Electronique »)** : SSL est l'acronyme anglais de « Secure Socket Layer ». Il désigne un protocole standard de sécurisation de la transmission de données sur Internet. Un Certificat SSL est un Certificat numérique qui est une suite de données liant cryptographiquement un titulaire identifié par sa Clé Privée à une Clé Publique. Un Certificat SSL peut être attribué à un individu, une organisation privée ou gouvernementale, un établissement d'enseignement, ou à un composant de réseau informatique, tel que le pare-feu, un routeur, ou tout autre support matériel de sécurité.
- **Domain Name System (Système de nom de domaine) ou DNS** : service informatique distribué qui associe les noms de domaine Internet avec leurs adresses IP ou d'autres types d'enregistrements.
- **DNS Inverse** : nom de domaine renvoyé lorsqu'on interroge le système DNS avec une adresse IP.
- **Enregistrement Mail eXchanger (MX)** : type d'enregistrement du Domain Name System qui associe un nom de domaine à un serveur de messagerie électronique.
- **Espace Client ou Extranet** : interface accessible depuis un navigateur Internet permettant la gestion du profil client, des droits d'accès, des Services, des tickets de support, de la facturation.
- **Firewall ou Pare-Feu** : un service, un logiciel ou un équipement permettant de protéger les éléments d'un réseau.
- **Nom de Domaine** : adresse littérale d'un site internet. Un Nom de Domaine de second niveau est composé d'un radical (exemple : « ikoula ») et d'une extension ou TLD (exemple « .com »), cette extension étant considérée comme un nom de domaine de premier niveau. Il est à noter qu'un nom de domaine peut être agrémenté d'un ou même plusieurs préfixes (exemple : « www »).
- **Système d'Exploitation (ou « OS »)** : ensemble de programmes qui établit une relation entre les différentes ressources matérielles, les applications et l'utilisateur. Il dirige l'utilisation des ressources d'un système par des logiciels applicatifs



- **TLD** : Domaine de premier niveau, également communément appelé « extension », désignant la partie finale d'un nom de domaine (ex : « .org », « .fr »).

3. Description du Service

Le Service consiste notamment en l'hébergement, au sein d'un environnement mutualisé, du ou des sites Internet du Client (ci-après les « **Sites Internet du Client** »), et permet l'accès à ces sites dans le respect de conditions d'utilisation raisonnables.

Pour toute information complémentaire sur les différentes offres et caractéristiques inhérentes au Service, le Client est invité à consulter les informations disponibles sur le site internet d'Ikoula, via [ce lien](#).

Il appartient au Client de déterminer en amont et avec précision l'offre et les options répondant le mieux à ses besoins et solliciter, le cas échéant, Ikoula pour toute question qu'il se poserait.

En fonction de la configuration choisie, les caractéristiques du Service peuvent varier, telles que les ressources allouées ainsi que le débit maximum de données circulant sur la bande.

En outre, le Client est informé et conscient des limites d'usage du Service, en particulier en raison de la mutualisation des ressources. Les ressources système, notamment en mémoire vive et en capacité processeur, sont allouées au Client dans un environnement mutualisé, impliquant un partage de ces ressources avec d'autres clients et utilisateurs du Service. De ce fait, et sauf stipulation contraire, aucune garantie de performance du Service ne saurait être consentie. Il appartient au Client, s'il souhaite bénéficier de ressources dédiées et ne pas être soumis à de telles limitations, de se tourner vers une solution d'hébergement sur serveur privé.

Il conviendra, pour le Client, de consulter le site internet d'Ikoula afin d'avoir une information détaillée et à jour des options disponibles et de la tarification afférente.

Les offres d'hébergement web sont proposées sous environnement Linux ou Windows, chacun présentant des caractéristiques techniques distinctes et des avantages propres. Ces solutions sont mises en œuvre au moyen du panneau de contrôle Plesk, édité par la société WebPros. À la suite de la validation de sa commande, le Client reçoit les identifiants lui permettant d'accéder à l'interface Plesk, laquelle lui donne accès à diverses fonctionnalités liées à la gestion de son hébergement web, notamment la création de sites Internet, la gestion des services de messagerie électronique, des zones DNS, et autres services associés.



3.1. Hébergement Web Linux

3.1.1. Caractéristiques Générales

- **Système d'Exploitation** : Linux ;
- **Technologies Web** : Apache, Nginx, PHP, MariaDB, Perl, Python ;
- **Panneau de Contrôle** : accès du Client à un panneau de contrôle Plesk, offrant notamment la possibilité au Client d'accéder à des statistiques de fréquentation et de mesure d'audience des sites Internet du Client hébergés dans le cadre du Service, sous réserve de la configuration adéquate ;
- **Applications supportées** : liste des applications supportées consultable [ici](#) ;
- **Nom de Domaine** : un Nom de domaine est offert au Client pour la première année d'hébergement, parmi les TLD suivants: .fr, .com, .be, .org, .eu, .us. Les années suivantes sont facturées au prix du renouvellement en cours de l'extension. Des frais de résiliation anticipée peuvent-être exigés. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours et est strictement limitée à une utilisation unique par compte client principal. Pour davantage d'informations, il convient de se référer aux Conditions Particulières afférentes aux Noms de Domaine, lesquelles précisent les modalités et conditions spécifiques relatives à ce service.
- **Bande Passante** : Débit illimité (trafic non comptabilisé pour une utilisation raisonnable dans un contexte d'hébergement mutualisé)
- **Adresses IP** : hébergement compatible avec des adresses IPv4 et IPv6.
- **Certificat SSL**: fourni par l'autorité de certification Let's Encrypt

L'ensemble des autres caractéristiques applicables au Service peut être consulté dans la section « Caractéristiques », accessible [ici](#).

3.1.2. Plans d'Hébergement Linux

Les plans d'hébergement mutualisé sous OS Linux se déclinent en 3 offres décrites ci-dessous. Le Client peut consulter la dernière version de ces offres [ici](#).

Ikoula offre au Client la faculté de faire évoluer son abonnement vers une offre supérieure (par exemple, de l'offre Starter vers l'offre Confort). Pour ce faire, le Client devra soumettre une demande de mise à niveau via son Espace Client, en sélectionnant l'offre vers laquelle il souhaite migrer. Il est entendu que cette migration pourra entraîner l'application de frais supplémentaires, ainsi que des délais ou des interruptions de Service.

Plan Starter

- **Stockage** : 25 Go
- **Sites** : 3 sites inclus
- **Comptes Courrier Electronique** : 10 comptes (2Go par boîte aux lettres)



- **Bases de Données** : 3 bases de données MySQL

Plan Confort

- **Stockage** : 100 Go
- **Sites** : 10 sites inclus
- **Comptes E-mail** : 100 comptes (5Go par boîte aux lettres)
- **Bases de Données** : 10 bases de données MySQL

Plan Premium

- **Stockage** : 250 Go
- **Sites** : pas de limite
- **Comptes E-mail** : pas de limite (10Go par boîte aux lettres)
- **Bases de Données** : pas de limite au nombre de bases de données MySQL

Les caractéristiques propres à ces différentes offres peuvent être consultées [ici](#).

3.2. Hébergement Web Windows

Les plans d'hébergement mutualisé sous Windows se déclinent en 3 offres.

Le Client pourra consulter la dernière version de ces offres sur le site internet [ici](#). Ikoula offre la possibilité de pouvoir évoluer d'une offre plus réduite vers une offre plus large (par exemple de Starter vers Confort)

3.2.1. Caractéristiques Générales

- **Système d'Exploitation** : Windows;
- **Technologies Web** : IIS (Internet Information Services), ASP.NET, .NET Core, MSSQL Serveur, PHP, Ajax, Silverlight, MariaDB, NodeJS ;
- **Panneau de Contrôle** : Plesk ;
- **Applications supportées** : liste des applications supportées consultable [ici](#))
- **Nom de Domaine** : un Nom de Domaine est offert au Client pour la première année d'hébergement, parmi les extensions (tld) suivantes : .fr, .com, .be, .org, .eu, .us. Les années



suivantes sont facturées au prix du renouvellement en cours de l'extension. Des frais de résiliation anticipée peuvent-être exigés. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours et est strictement limitée à une utilisation unique par compte client principal. Pour davantage d'informations, il convient de se référer aux Conditions Particulières afférentes aux Noms de Domaine, lesquelles précisent les modalités et conditions spécifiques relatives à ce service

- **Bande Passante** : Débit illimité (trafic non comptabilisé pour une utilisation raisonnable dans un contexte d'hébergement mutualisé)
- **Adresse IP** : hébergement compatible des adresses IPv4 et IPv6
- **Certificat SSL**: fourni par l'autorité de certification Let's Encrypt

L'ensemble des autres caractéristiques applicables au Service peut être consulté dans la section « Caractéristiques », accessible [ici](#).

3.2.2. Plans d'Hébergement Windows

Plan Starter

- **Stockage** : 25 Go
- **Sites** : 3 sites inclus
- **Comptes Courrier Electronique** : 10 comptes (2Go par boîte aux lettres)
- **Bases de Données** : 3 bases de données MariaDB et 3 bases de données SQL Server

Plan Confort

- **Stockage** : 100 Go
- **Sites** : 10 sites inclus
- **Comptes Courrier Electronique** : 100 comptes (5Go par boîte aux lettres)
- **Bases de Données** : 10 bases de données MariaDB et 10 bases de données SQL Server

Plan Premium

- **Stockage** : 250 Go
- **Sites** : pas de limite
- **Comptes E-mail** : pas de limite (10Go par boîte aux lettres)
- **Bases de Données** : pas de limite au nombre de Bases de données MariaDB et SQL Server

Les caractéristiques propres à ces différentes offres peuvent être consultées [ici](#) dans la section « caractéristiques »



3.3. Interface Plesk

Les fonctionnalités et possibilités associées à tout service d'hébergement web incluant l'interface de gestion Plesk (ci-après « **l'Interface de Gestion** ») sont détaillées dans la documentation accessible [ici](#).

4. Livraison

Ikoula informe le Client par courrier électronique de la mise à disposition de son Service. Celle-ci intervient dans un délai maximal de vingt-quatre (24) heures ouvrées à compter du paiement effectif du Bon de Commande par le Client. Passé ce délai, à défaut de mise à disposition du Service par Ikoula, le Client est en droit de demander l'annulation de la transaction et le remboursement des sommes déjà versées.

5. Localisation

La localisation du Service ne saurait être définitive, Ikoula se réservant le droit d'un déplacement du Service à l'intérieur d'un de ses datacenters ou vers un autre de ses datacenters situés en France. Ce déplacement peut impliquer une réattribution d'adresses IPv4 et/ou IPv6.

En cas de réattribution, Ikoula préviendra le Client par courriel au minimum trois (3) semaines calendaires à l'avance.

Il est précisé que le Client peut souscrire, sur option, à trois (3) adresses IPv4 supplémentaires selon la tarification fournie par Ikoula.

6. Conditions d'utilisation des Services

6.1. Prérequis

6.1.1. Utilisation conforme aux caractéristiques du Service

Le Client déclare et garantit que le Service correspond aux besoins de son activité et est conforme à son analyse de risque. Le Client est responsable du respect des configurations et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et les options auxquelles il a souscrit. Le Client s'engage à utiliser l'espace de stockage uniquement pour les contenus liés directement au Site Internet du Client.

Toute utilisation abusive des supports de stockage entraînant leur obsolescence prématurée est strictement interdite. Dans le cadre des hébergements web cela inclue sans être exhaustif : partage de fichiers, minage de cryptomonnaie, etc.

6.1.2. Utilisation des ressources mutualisées

Les ressources et réseau mis à disposition du Client étant mutualisées, le Client s'engage à ne pas utiliser le Service d'une façon préjudiciable pour les autres clients d'Ikoula. Il s'engage notamment à ne pas utiliser de façon intensive la bande passante publique dont il bénéficie.

Dans un tel cas, Ikoula se réserve le droit d'appliquer des limitations à l'hébergement du Site Internet du Client sans préjudice du droit pour Ikoula de résilier le Contrat dans les conditions prévues à l'article «



Résiliation pour manquement » des Conditions Générales de Vente ou du Contrat Cadre et de demander réparation du préjudice subi.

6.1.3. Sauvegarde

Ikoula effectue, dans le cadre d'une obligation de moyens, une sauvegarde technique automatique à fréquence régulière du serveur hébergeant les Données afin de respecter ses engagements de service sur l'offre d'hébergement web prévus dans les présentes conditions particulières.

Il est précisé que :

- La fréquence de la sauvegarde est journalière ;
- La sauvegarde n'inclut pas d'objectif de temps de restauration des données ;
- Le Client demeure responsable de la gestion de la continuité de ses activités et notamment de son plan de reprise d'activité, comme de la mise en œuvre de ses propres sauvegardes des Données compte tenu de la nature du traitement et de ses propres objectifs ou engagements de services auxquels il est tenu.

Bien que le Service intègre des solutions de sauvegardes telles que décrites ci-dessus, il appartient au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses Données. Il appartient au Client d'être en mesure de restaurer ses Données en cas de perte ou de détérioration dans le cadre des Services pour quelque raison que ce soit. Dans ce cadre, le Service peut, au travers de l'Interface de Gestion, s'intégrer avec une solution de sauvegarde distante compatible avec le protocole SFTP.

6.2. Respect des lois, réglementations et règles déontologiques – Activités interdites

6.2.1. Contenus interdits

En sus des dispositions des Conditions Générales de Vente ou du Contrat Cadre applicables en matière de « Contenu manifestement illicite », le Client s'interdit d'effectuer tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de justice ayant autorité de la chose jugée. Le Client s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

6.2.2. Droits des tiers

En sus, des dispositions des Conditions Générales de Vente ou du Contrat Cadre relatives au « Respect de la législation applicable », il est précisé que le Client s'interdit de mettre en place des services de débrièvement ayant pour finalité de permettre de télécharger en grande quantité sur les plateformes d'hébergement de fichiers, , de mener des activités d'intrusion et/ou tentatives d'intrusion (à titre non exhaustif : scan de ports, sniffing, spoofing, etc.), et plus généralement toute activité ou comportement litigieux tels qu'échanges de trafic (Hitleap, Jingling, etc.), Black Hat SEO (Download, Reupload de vidéos sur les plateformes de vidéo en ligne, etc.), Minage de Crypto-monnaies, Bots de jeux vidéo, etc.

6.2.3. Déclarations du Client

Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, Ikoula ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation dispositions législatives ou réglementaires applicables aux services du Client. Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son Site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site web, conformément à la législation en vigueur.

6.2.4. Qualité d'hébergeur

Le Client a la qualité d'hébergeur au sens des dispositions de l'article 6-I-2 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 en ce sens « qu'il assure, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ». Ikoula n'assure en ce sens que l'accès du Client aux Services permettant à ce dernier de stocker ses données et celles de ses clients, incluant, notamment les logs.

6.2.5. Conservation des logs

Il appartient au Client de prendre toutes les dispositions techniques permettant la détention et conservation des logs de connexion ou toute donnée de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont le Client est prestataire et ce conformément à la législation en vigueur, et notamment du décret n° 2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne prévoyant une durée de conservation de douze (12) mois.

6.2.6. Sanctions

En cas de non-respect des dispositions du présent article, Ikoula se réserve le droit de faire application des dispositions des Conditions Générales de Vente ou du Contrat Cadre en matière de suspension des Services ou de résiliation pour manquement, sans préjudice du droit à tous dommages intérêts auxquels Ikoula pourrait prétendre. Le cas échéant, le Client ne pourra prétendre au remboursement par Ikoula des sommes déjà versées.

7. Utilisation de SCRIPTS

7.1. Conditions d'utilisation

Le Client a la possibilité de créer et exécuter sur son propre compte ses propres CGI, PHP ou/et SQL et d'autres programmes exécutables, sur demande faite à Ikoula et sous réserve de compatibilité avec le Service. Cette possibilité est soumise aux conditions suivantes :

- le Client s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin ne pas faire interagir les scripts du Site Internet du Client avec la configuration du Service ou du matériel ;

- Le Client s'engage à télécharger les scripts par le serveur SFTP ou SSH si disponible ;
- Le Client s'engage également à utiliser les scripts de manière raisonnable.

7.2. Caractère raisonnable

Les Parties entendent que le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard du Service est apprécié en fonction des critères d'utilisation du Site Internet du Client, de la description du Service sur le Site Internet d'Ikoula et indiqués ci-dessous :

- trafic quotidien ;
- nombre de requêtes web par jour (html, php, cgi, jpg, gif etc.) ;
- utilisation du processeur de la machine ("CPU") ;
- utilisation de la RAM ; et
- accès à un serveur SQL limité en nombre de requêtes simultanées étant précisé qu'Ikoula recommande au Client d'établir des connexions courtes et les fermer après utilisation.

Le cas échéant, le Client sera tenu de faire connaître la raison précise pour laquelle il utilise les scripts.

7.3. Sanctions

Dans la mesure du raisonnable et sauf disposition contraire, Ikoula avertira par email les clients qui utilisent des scripts utilisant un pourcentage déraisonnable de ressources système. Le Client est alors tenu de confirmer par e-mail, la bonne réception de cette alerte et la bonne compréhension de la demande formulée par Ikoula aussi promptement que possible à compter de la réception du courriel. A défaut, Ikoula se réserve le droit de suspendre le Site du Client concerné sans préavis.

En cas de nécessité ou d'urgence, Ikoula se réserve le droit de suspendre les scripts du Client voire le Service sans préavis et sans notification préalable. Sont, notamment, considérés comme des cas de nécessité ou d'urgence, les scripts présentant un danger imminent aux autres clients et/ou utilisant un pourcentage de ressources systèmes excessivement élevés. Le présent article est complémentaire aux dispositions des Conditions Générales de Service et n'a pas vocation à les remplacer.

8. Engagements de niveaux de Service (SLA)

Ikoula s'engage sur l'application d'une garantie de disponibilité du Service (ci-après « **Garantie de Taux de Disponibilité du Service** »).

Le Service faisant l'objet des SLA correspond exclusivement à la prestation d'hébergement du site web. Il est expressément précisé que la disponibilité du site web, qui dépend des configurations et de la responsabilité du Client, et n'est donc pas garantie par Ikoula.

La période de couverture des SLA, sauf précision contraire, correspond à la période correspondant aux Heures Ouvrées des Jours Ouvrés.

Le taux de disponibilité du Service (ci-après « **Taux de Disponibilité du Service** ») se mesure en pourcentage et est calculée mensuellement (mois calendaire) comme suit :

Taux de Disponibilité du Service en pourcent = [Nombre de minutes totales dans le mois – Temps d’indisponibilité en minute hors Evénements Excusables (tel que ce terme est défini ci-après) dans le mois]

/Nombre de minutes totales dans le mois

X 100

En cas de non-respect du Taux de Disponibilité Garanti du Service sur un (1) mois, Ikoula sera redevable envers le Client de pénalités libératoires dont le montant est précisé ci-dessous. Ces pénalités devront faire l’objet d’une demande expresse écrite adressée par le Client au Support Technique d’Ikoula et prendront la forme de crédits s’imputant sur les sommes dues par le Client.

Taux de Disponibilité du Service	Pénalités (en % des factures réglées mensuellement au titre du Service)
De 99,5 % à 99 %	10%
< 99 %	30 %

Les pénalités forfaitaires et libératoires mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas, et par suite, aucun crédit ne bénéficiera au Client, pour la période au cours de laquelle le Service fait l’objet d’un Incident en raison d’un cas de force majeure ou de l’une des causes suivantes (ci-après individuellement désignés un « **Événement Excusable** ») : (i) un équipement ou un service non fourni par Ikoula (ii) les actes ou omissions du Client (iii) une maintenance planifiée ou urgente (iv) un trafic du réseau d’un ou pour un Client qui excède la capacité du Service (vi) l’indisponibilité du Client, ou autre manquement de celui-ci à coopérer raisonnablement avec Ikoula afin de rétablir le Service.

Le montant mensuel cumulé des crédits, tous évènements confondus, ne pourra pas dépasser cinquante pourcent (50%) des factures réglées mensuellement au titre du Service défaillant.

9. Responsabilités

	Ikoula	Client
Choix et dimensionnement de l'hébergement		X
Choix du système d'exploitation (OS)		X
Installation et mise à disposition de l'hébergement	X	
Détention des licences et droits d'utilisation de l'OS, de Plesk et des applicatifs installés sur l'hébergement à sa livraison	X	
Maintien et supervision de l'accessibilité à l'infrastructure (électricité, réseau) et des conditions environnementales	X	
Maintien du bon fonctionnement des composants matériels du serveur (réaction sur panne matérielle)	X	
Administration de l'hébergement		X
Maintien et supervision des sites web		X
Maintien en condition de sécurité des composants logiciels		X
Gestion des accès logiques à l'hébergement		X
Gestion des accès à l'extranet		X
Contenu des sites web		X
Sauvegarde des données de l'hébergement		X
Maintien de la sécurité des données du serveur		X
Mise en place d'un PRA / PCA		X
Usage de l'hébergement conforme aux conditions d'Ikoula, à la réglementation et aux licences des logiciels installés		X
Déclaration des incidents au support d'Ikoula		X
Gestion de la sécurité physique du serveur contenant l'hébergement	X	
Récupération des Données avant résiliation		X

Fait par signature électronique,

En qualité de _